

## Compte rendu Groupe de travail Veille juridique – 12/11/2024

Présents		
Aurélie ALANORE (Educatrice spécialisée service SAAF-ASE)	Estelle GOIX (Responsable ODPE 23)	Sabine PEYROUX (Chef de service UTAS Guéret – Antenne 2)
Agnès BOUNAIX (Infirmière Cellule Informations Préoccupantes)	Jessica LAGRANGE (Travailleur social Information préoccupante)	Manon SUZANO (Assistant socio-éducatif enfance famille service SAAF-ASE)
Cécile DAUDONNET (Directrice DEFJ)	Sandra PECYNY (Travailleur social Information préoccupante)	
Excusés		
Marie-Cécile DELORME (Travailleur social Information préoccupante)	Aurélie LEPETIT (Assistant socio-éducatif enfance famille service SAAF-ASE)	Aude MAUGARD (Cheffe de projet Pacte des Solidarités - DDETSPP)
Laurence CHEVREUX (Vice-Présidente chargée de l'enfance, de la famille et de la santé)	MARMIER-GIRAUD (Chef de service UTAS Bourgneuf)	Isabelle ROGASIK (Cadre supérieur de santé – CHS La Valette)
	Carine MAUCHAUSSAT (Assistante sociale service SPAP-ASE)	Laurent VISTE (Chef de service ASE)

Date prévisionnelle de la prochaine réunion
Planning à venir pour 2025

## **Résumé :**

Les échanges se sont poursuivis sur la base des propositions du dernier groupe de travail du 21/05/2024 : lettre de l'OdPE23, proposition d'un point info sur la veille juridique, création d'un espace d'échanges (Teams/Intranet). Sur ce groupe de travail, nous n'avons pas de partenaires extérieurs au Conseil départemental. Toutefois, Mme Maugard a fait un retour, par mail, sur le document : point info sur la veille juridique.

## **Point n°1 : Lettre de l'OdPE23**

Sur le contenu, il est proposé d'alléger la lettre de l'OdPE23, en retirant la partie réglementaire et de faire, à part, un point info sur la veille juridique.

La lettre de l'OdPE93 a été présentée (voir ci-joint). Chaque lettre traite un dossier sur une thématique ciblée, avec une partie « ressources documentaires et professionnelles », en lien avec la thématique, une partie « projets » et « agenda ». Elle est créée et envoyée, par mail, via la plateforme BREVO.

L'échange a porté également, sur l'intérêt de traiter la thématique en lien avec les partenaires, et de pouvoir mettre en avant leurs projets dans cette lettre (ex. portes ouvertes mosaïque...).

Le groupe de travail a proposé :

- de reprendre ce type de contenu (dossier thématique, ressources documentaires et professionnels en lien avec la thématique traitée, projets, agenda) et ce type de diffusion par mail à la DEFJ (ASE, PMI, pôle enfance, cellule IP) et aux UTAS ;
- de rester sur 3 publications par an : janvier – Mai/Juin – Octobre.

La prochaine lettre devrait être publiée, en janvier 2025, sur la thématique de l'autorité parentale (dans l'attente du texte écrit par le Chef de service ASE) et de faire le lien avec l'éducation nationale sur cette thématique.

Le groupe de travail a défini des idées de sujets à traiter pour 2025 :

- Place des parents / Place des jeunes
- Accompagnement vers l'autonomie
- Scolarité des enfants protégés
- Santé des enfants protégés
- Rupture de parcours
- Tiers bénévole

Selon la date de publication de la 1<sup>ère</sup> lettre, ces thèmes seront proposés par sondage auprès des professionnels de la protection de l'enfance (dans l'idéal, en février, pour une prochaine publication en mai-juin).

**Point n°2 : Point info**

Le point info (ci-joint) a été transmis en amont au groupe de travail.

Ce point info s'appuie à la fois sur :

- les ressources documentaires de l'ONPE, riche et variée (fiche synthétique, revue de littérature, infographie, rapport, vidéos via leur site [Observatoire national protection de l'enfance - YouTube](#)...). Certains documents ont été présentés au groupe de travail ;
- les publications (Gazette des communes, ASH, média social, ...).

Ce point info répond aux attentes du groupe, même si celle-ci est relativement dense.

Mme Maugard, par mail du 12/11, a fait part de son avis :

\* « Sur le contenu : RAS / très complet. En termes de Textes juridiques, il y a également 2 instructions du 10 juillet 2024 n° DGCS/SD2B/2024/73 relative à l'accueil des mineurs et jeunes majeurs confiés à l'ASE dans les ESSMS autorisés et n° DGCS/SD2B/2024/33 relative à l'inspection contrôle dans les établissements, services et lieux de vie et d'accueil de protection de l'enfance.  
\* Sur la forme : document assez chargé (peut-être essayer d'aérer ?) »

**Point n°3 : Site creuse.fr / Intranet**

Comme évoqué lors du dernier groupe de travail, la création d'une équipe Teams, pour la veille réglementaire et juridique sur la protection de l'enfance, a été demandée pour faciliter le partage de documents (textes et vidéos) avec des agents de différents directions / services.

La réponse faite est : « en l'absence de besoin collaboratif, la mise en place d'une équipe Teams ne se justifie pas ». Il a été donc été proposé la création d'un espace OdPE dans l'Intranet.

Hervé Raffinat a donc présenté les avantages de cet espace :

- possibilité de laisser des commentaires ;
- visibilité de la mission par l'ensemble des agents de la collectivité ;
- possibilité pour les utilisateurs de mettre le site en favoris.

Une notification pourrait se faire, pour un groupe d'agents spécifiques via un canal OdPE par Teams, y compris en partage direct avec les UTAS (Chef, AS, CSF).

Cet espace pourrait être enrichi par la suite d'autres rubriques (manifestations à venir...).

Un travail de refonte de la rubrique OdPE, sur le site Creuse.fr, est en cours, afin de partager également la constitution d'une base documentaire avec les partenaires de la protection de l'enfance.